

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

117933

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

Actif

Pensionné(e)

Société :

R.A.N

Nom & Prénom :

12096

Sanda Najioual Pol

Date de naissance :

19/09/1958

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : 450 + 238

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/09/2023

Nom et prénom du malade : MAJID OULLAH SAI DA Age :

30

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Allerghie de la main + B.R.Poly

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/01/23	consultation		250,00	Immeuble de la liberté boulevard de la résistance 31 Tel: 05 22 01 58 20 Signature : 
26/01/23	K10		200,00	Immeuble de la liberté boulevard de la résistance 31 Tel: 05 22 01 58 20 Signature : 

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
<i>JL Pharmacie C. BENBRAHM Touria 100, Boulevard Ibn Sina Tunis - 1000 Tél : 05 22 36 18 68 - CPT</i>	25/01/13	2358,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

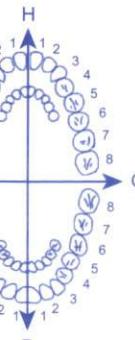
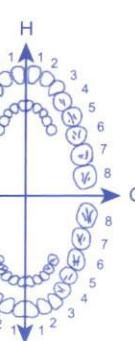
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r} \begin{array}{r} H \\ 25533412 \\ 00000000 \\ 00000000 \\ 35533411 \end{array} \begin{array}{r} 21433552 \\ 00000000 \\ 00000000 \\ 11433553 \end{array} \end{array} $			Coefficient des travaux
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Maladies et chirurgie des yeux - phacoémulsification à ultrasons
Exploration de la vision Angiographie rétinienne - OCT - Laser
Traitement REFRACTIVE : Lasik - Chirurgie forte myopie - Lentilles

Dr. Mrad Dali Ahmed I.

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste Diplômé de la faculté
de MédCasablanca le 25/01/2023

الدكتور مراد الدالي أحمد عمار

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بباريس

Madame NAJIOULLAH SAIDA



- EYESTIL PLUS COLLYRE

1 goutte le matin midi et le soir, pour les deux yeux pendant 1 mois
renouvelable



- NAVIBLEF DAILY CARE

1 application le soir, pour les deux yeux pendant 1 mois
renouvelable

238,00

Dr. MRAD DALI Ahmed Imao
Ophtalmologiste
Imme. Liberté Boulevard de la Résistance
Ben Jdia - Tel: 05 22 31 58 20 105
Casablanca

PPC : 148,00 DH

CN

LOT

2

0 16 21 / 11

2

2024 / 11

ج.م.س.ل
Pharmacie C.1.1
REN BRAHIM TOURIA
Boulevard Ibn Sina
90 15 22 36 18 68 - Casablanca

naviblef®
BRIMAPHARMA
PVC : 90,00 DH

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Maladies et chirurgie des yeux - phacoémulsification à ultrasons
Exploration de la vision Angiographie rétinienne - OCT - Laser
Traitement REFRACTIVE : Lasik - Chirurgie forte myopie - Lentilles

Dr. Mrad Dali Ahmed I.

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste Diplômé de la faculté
de Médecine de Paris

الدكتور مراد الدالي أحمد عmad

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بباريس

Casablanca le 25/01/2023

NOTE D'HONORAIRE

Je soussigné certifie avoir reçu la somme de
200dh (DEUX CENT DIRHAMS) de la part de
MADAME NAJIOULLAH SAIDA concernant un
examen de fond de l'œil au verre à trois miroirs
après dilatation au mydriaticum K10

Dr. Mrad Dali Ahmed Imed
Ophtalmologiste
Immeuble LIBERTÉ 4ème étage
Place Lemaigre Dubreuil - Bd Résistance - Ben Jdia - Casablanca - © 05 22 31 58 20 / 05 22 31 19 42
Email : ophta.dali@gmail.com